



An agency of the Government of Ontario



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

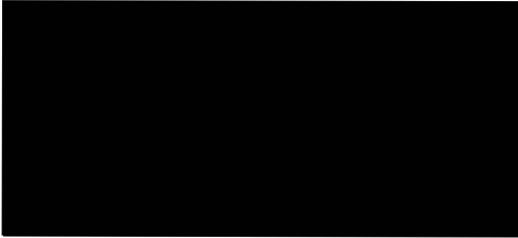
This document was retrieved from the Ontario Heritage Act Register, which is accessible through the website of the Ontario Heritage Trust at **[www.heritagetrust.on.ca](http://www.heritagetrust.on.ca)**.

---

Ce document est tiré du registre aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, accessible à partir du site Web de la Fiducie du patrimoine ontarien sur **[www.heritagetrust.on.ca](http://www.heritagetrust.on.ca)**.

N° de dossier : ACS2025-PDB-RHU-0024

11 juin 2025



**RECEIVED**  
2025/06/11  
(YYYY/MM/DD)  
Ontario Heritage Trust



**OBJET : Désignation de église Saint-Joseph, d'Orléans, 2757 St. Joseph Boulevard, en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario***

Nous tenons à vous informer par la présente que le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa, lors de sa réunion du 28 mai 2025, a approuvé la recommandation suivante concernant l'objet susmentionné :

**Que le Conseil émette un avis d'intention de désigner église Saint-Joseph, d'Orléans, 2757 St. Joseph Boulevard, en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* conformément à la Déclaration de la valeur de patrimoine culturel.**

Vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville ([ottawa.ca/OrdresDuJour](http://ottawa.ca/OrdresDuJour)) une copie du rapport complet sur cette question, ainsi que le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2025 du Conseil municipal.

Vous trouverez ci-joint l'avis d'intention de désigner, signifié conformément à la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, et qui sera publié en ligne sur le site [ottawa.ca/AvisBiensPatrimoniaux](http://ottawa.ca/AvisBiensPatrimoniaux) le 11 juin 2025. Vous aurez 30 jours à compter de la date de la publication de cet avis, soit jusqu'au 11 juillet 2025, pour vous opposer à cette désignation. Si vous souhaitez vous y opposer, vous pouvez le faire en déposant par écrit

Office of the City Clerk  
City of Ottawa  
110 Laurier Avenue West  
Ottawa, ON K1P 1J1  
[ottawa.ca](http://ottawa.ca)

Direct Line (613) 580-2424 Ext. 28136  
[caitlin.salter-macdonald@ottawa.ca](mailto:caitlin.salter-macdonald@ottawa.ca)

Bureau du greffier municipal  
Ville d'Ottawa  
110, ave. Laurier ouest  
Ottawa (Ontario) K1P 1J1  
[ottawa.ca](http://ottawa.ca)

Ligne directe (613) 580-2424 poste 28136  
[caitlin.salter-macdonald@ottawa.ca](mailto:caitlin.salter-macdonald@ottawa.ca)

un avis d'opposition expliquant les motifs de votre opposition et faisant état de tous les autres renseignements pertinents. Cet avis doit parvenir à la greffière municipale de la Ville d'Ottawa dans les 30 jours de la publication en ligne dudit avis.

L'avis d'opposition peut être déposé par courriel à l'adresse [GreffierMunicipal-ObjectionsPatrimoine@ottawa.ca](mailto:GreffierMunicipal-ObjectionsPatrimoine@ottawa.ca), ou par courrier recommandé, ou être livré en mains propres, sur rendez-vous, à :

Caitlin Salter MacDonald, greffière municipale  
À l'attention de Andrew El-Azzi, coordonnatrice de comité  
110, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1, code de courrier 01-71

Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer par téléphone avec Andrew El-Azzi, coordonnatrice de comité, en composant le 613-580 2424, poste 21934, ou par courriel à l'adresse [Andrew.El-Azzi2@ottawa.ca](mailto:Andrew.El-Azzi2@ottawa.ca). Lorsqu'il est saisi d'un avis d'opposition, le Conseil municipal se penche sur les motifs de l'opposition, ainsi que sur tous les renseignements pertinents, dans les 90 jours de la fin du délai d'opposition. Après s'être penché sur l'opposition, le Conseil municipal peut décider de révoquer l'Avis d'intention de désigner le bien ou adopter un règlement désignant le bien en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Si le Conseil municipal adopte un règlement pour désigner cette propriété, la Ville vous adressera une autre lettre sur les formalités à accomplir pour en appeler de cette décision auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Kirsty Walker, coordonnatrice de la recherche sur le patrimoine bâti, au 613-580-2424, poste 22581, ou par courriel à l'adresse [Kirsty.Walker@ottawa.ca](mailto:Kirsty.Walker@ottawa.ca).

Cordialement,



Caitlin Salter MacDonald  
Greffière municipale

- c. c. Richard Pommainville, Directeur général de l'administration,  
([richard.pommainville@ottawacornwall.ca](mailto:richard.pommainville@ottawacornwall.ca))  
André Duford, ([andredufault4@gmail.com](mailto:andredufault4@gmail.com))  
Kirsty Walker, coordonnatrice de la recherche sur le patrimoine bâti, Ville d'Ottawa  
([Kirsty.Walker@ottawa.ca](mailto:Kirsty.Walker@ottawa.ca))

Ashley Kotarba, planificatrice de la conservation du patrimoine, Ville d'Ottawa  
(Ashley.Kotarba@ottawa.ca)

Registraire, Fiducie du patrimoine ontarien (registrar@heritagetrust.on.ca)

p. j.

**AVIS D'INTENTION DE DÉSIGNER ÉGLISE SAINT-JOSEPH, D'ORLÉANS, DU 2757 BOULEVARD ST JOSEPH À TITRE DE BIEN À VALEUR OU À CARACTÈRE DE PATRIMOINE CULTUREL CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 29 (3) DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO, L.R.O. 1990, CHAP. O.18**

**DATÉ DU 11 juin 2025 ET PUBLIÉ** à cette date dans la ville d'Ottawa

**VEUILLEZ NOTER** que le 28 mai 2025, la Ville d'Ottawa a établi qu'elle avait l'intention de désigner, pour sa valeur de patrimoine culturel, église Saint Joseph, d'Orléans, du 2757, boulevard St Joseph en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

**DESCRIPTION DU BIEN-FONDS**

Le 2757, boulevard St Joseph est situé du côté nord de ce boulevard, dans Orléans. Le site comprend l'église Saint Joseph d'Orléans, ainsi qu'un presbytère, un cimetière et une grotte. Le ruisseau Bilberry traverse la propriété.

**DÉCLARATION DE LA VALEUR OU DU CARACTÈRE SUR LE PLAN DU PATRIMOINE CULTUREL**

L'église Saint Joseph d'Orléans est un exemple représentatif d'établissement de culte du style néo gothique à Ottawa. Elle a été construite en 1922 en pierre calcaire rustiquée, pour remplacer une précédente église construite en 1885 sur ce site. Ses fenêtres à arc en ogive, son plan cruciforme, sa tour centrale et ses fenêtres en rosace sont les éléments caractéristiques de son style néo gothique. Le bâtiment est attribué à l'architecte et révérend Georges Bouillon (1841 1932), très bien connu pour ses créations néo gothiques. Il a imaginé plusieurs édifices religieux dans la région d'Ottawa, dont le couvent de la rue Rideau (aujourd'hui démoli, mais reconstitué au Musée des beaux arts du Canada) et le Couvent Notre Dame du Rosaire (au 85, avenue Primrose Est). Le presbytère attenant a été construit en 1891 dans le style Second Empire et date d'avant le bâtiment de culte existant. L'édifice met à l'honneur un plan d'aménagement symétrique, un toit mansardé et des lucarnes, caractéristiques du Second Empire.

Cette propriété est associée à la croissance de l'Église catholique dans l'est d'Ottawa. Le père Joseph Eugène Bruno Guigues a été le premier archevêque de Bytown (Ottawa) et voulait développer le diocèse. En 1849, le père Guigues a invité les catholiques de la province du Bas Canada à s'installer dans sa paroisse au lieu d'immigrer aux États-Unis. En 1849, le premier colon François Dupuis a fait des démarches auprès de l'archevêque de Bytown pour fonder une mission dans le canton de Gloucester, secteur dans lequel Orléans allait plus tard voir le jour, et dans la même année, on a construit la première chapelle catholique d'Orléans sur le terrain qui appartenait à François Dupuis. Un prêtre de Cumberland ou de Bytown se rendrait dans cette chapelle toutes les deux ou trois semaines jusqu'à ce que la congrégation devienne assez importante pour accueillir son propre prêtre à temps plein. En 1860, le

premier prêtre résident, Alphonse Marius Chaîne, s'installe sur les lieux, ce qui officialise la création de la paroisse d'Orléans. Ce lieu de culte est important pour la croissance de l'Église catholique à Orléans et continue de servir la communauté catholique depuis qu'il a ouvert ses portes.

La valeur historique et contextuelle du 2757, boulevard St Joseph s'explique par ses associations avec le boulevard St Joseph et l'aménagement du village de Saint Joseph d'Orléans, plus tard connu sous l'appellation d'Orléans. C'est grâce au travail des missionnaires de la région et à la création d'une paroisse en bonne et due forme que le village de Saint-Joseph d'Orléans a été fondé dans les années 1850. Les premiers colons François Dupuis, Luc Major et Théodore Besserer ont joué un rôle déterminant dans l'établissement du village et de la paroisse et dans l'appellation du secteur. La propriété est liée aux bâtiments historiques et polyvalents de pierre, de brique et de charpente en bois du XIXe siècle et du XXe siècle sur le boulevard St Joseph (chemin de Montréal); ces bâtiments sont liés par leur vocation commerciale, résidentielle, institutionnelle et agricole. Orléans allait se développer encore dans les années 1960 pour devenir une collectivité essentiellement de banlieue, réunissant une forte concentration de familles francophones.

Grâce à sa majestueuse façade donnant sur le boulevard St Joseph, son imposant ouvrage de pierre et sa haute flèche visible de loin, ainsi qu'à sa vaste superficie, cette église est un haut lieu d'Orléans.

## **DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES**

Font partie des grandes caractéristiques de l'église Saint Joseph d'Orléans qui concourent à la valeur patrimoniale de cet établissement de culte néo gothique du XXe siècle :

- son plan cruciforme;
- sa construction en pierre calcaire rustiquée avec chaînage de pierre lisse et ses contreforts;
- sa façade symétrique avec :
  - sa tour centrale, dont :
    - la flèche;
    - la croix latine et le toit de fer blanc;
    - l'entrée à laquelle on a accès en passant par l'escalier donnant sur le boulevard St-Joseph;
    - la porte de bois avec imposte à arc en ogive.
  - les tours latérales crénelées à angle et chapeautées de fer blanc et les portes d'entrée en bois avec impostes à arc en ogive.
- Les ouvertures de fenêtre, dont :
  - la fenêtre d'origine peinte à la main et restante dans le transept ouest;
  - les fenêtres à arc en ogive avec verre coloré;
  - les fenêtres en rosace situées sur la façade avant et dans chaque transept;

- le chaînage dans l'encadrement des fenêtres.
- La pierre angulaire de 1920.
- Font partie des caractéristiques de l'intérieur du bâtiment :
  - le plafond à croisées d'ogives, étayé par des colonnes à chapiteaux décoratifs;
  - la galerie arrière et la présence de galeries dans l'abside.

Font partie des principales caractéristiques extérieures du presbytère qui concourent à la valeur patrimoniale de ce bâtiment de pierre du XXe siècle dans le style Second Empire :

- la construction en pierre calcaire rustiquée avec toit mansardé et lucarnes;
- la façade symétrique avec l'entrée centrale, les pignons sur les façades latérales et la croix latine;
- les fenêtres à arc en segment de cercle.

Font partie des principales caractéristiques qui démontrent la valeur contextuelle du 2757, boulevard St Joseph comme haut lieu d'Orléans :

- la localisation, la profondeur de la marge de retrait et l'orientation sur le boulevard St-Joseph;
- la situation bien en vue du bâtiment, qui en fait un lieu phare d'Orléans en raison de sa visibilité dans tout le quartier environnant et dans tous les sens, surtout sa tour et sa flèche;
- la vaste propriété traversée par le ruisseau Bilberry et ses arbres matures;
- l'aménagement spatial des bâtiments et du paysagement, dont la grotte et le cimetière.

Sont exclus de cette désignation, l'intérieur du presbytère, ainsi que les annexes arrière et latérales construites plus tardivement.

## **OPPOSITION**

Veillez noter que quiconque souhaite s'opposer à cette désignation peut faire appel au processus d'opposition défini dans le paragraphe 29 (5) de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, en adressant à la greffière de la Ville d'Ottawa, dans les 30 jours de la publication en ligne du présent avis, un avis exposant les motifs de son opposition et tous les renseignements pertinents.

L'avis d'opposition peut être déposé par courriel ([GreffierMunicipal-ObjectionsPatrimoine@ottawa.ca](mailto:GreffierMunicipal-ObjectionsPatrimoine@ottawa.ca)). Cet avis peut aussi être déposé par courrier recommandé ou être livré en mains propres, sur rendez-vous, à :

Caitlin Salter MacDonald, greffière municipale  
 À l'attention de Andrew El-Azzi, coordonnatrice de comité  
 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1; code de courrier interne  
 01-71

Lorsqu'il est saisi d'un avis d'opposition, le Conseil municipal se penche sur les motifs de l'opposition, ainsi que sur tous les renseignements pertinents, dans les 90 jours de la fin du délai d'opposition. Après s'être penché sur l'opposition, le Conseil municipal peut décider de révoquer l'Avis d'intention de désigner le bien ou adopter un règlement désignant le bien en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Kirsty Walker par courriel ([Kirsty.Walker@ottawa.ca](mailto:Kirsty.Walker@ottawa.ca)).